

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
03 FÉVRIER 2020**

**2020-09 APPROBATION DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET
ANNEXE « TOURISME HAUTE-TARENTEISE »**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

PRÉSENTS

Michel GIRAUDY, Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Claude GERMAIN, Georges TRESALLET
(Bourg-Saint-Maurice)

Gilles FLANDIN, Clémence BERGER-SABBATEL, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR, (Montvalezan)

Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Séez)

Jean-Christophe VITALE, Maud VALLA (Tignes)

Marc BAUER, Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Marie-Agnès ARPIN, Monique GRANIER, Xavier TISSOT,
Séverine FONTAINE, Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Olivier PETIT

2020-09 ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE TOURISME HAUTE TARENTEISE

Le Président présente au Conseil communautaire qu'il y a lieu de procéder au versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe Tourisme Haute Tarentaise au titre de l'année 2020 pour un montant total de 1 354 000 euros.

Cette subvention est prévue en dépenses à l'article 67441 du budget Principal.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 20 janvier 2020 ;

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- **D'APPROUVER** la subvention d'équilibre de 1 354 000 € au budget annexe de la régie « Tourisme Haute-Tarentaise » de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
- **De DIRE** que la somme de 1 354 000 euros est inscrite au budget primitif 2020

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

